
Compte rendu du Conseil de Vie Sociale du jeudi 5 Octobre 2023

Étaient présents :

Elus représentant les familles

Pour le FOH : Madame DAVIET Présidente du CVS

Mesdames WECKER, DUPUIS.

Pour le FOJ : Madame BAUNOT, Mme POINET

Mr MARC, personnalité qualifiée

Elus représentant les résidents

Pour le FOH : Monsieur HAUTEVILLE, Mme ROBOAM, Madame TOULOUSE

Pour la MRS : Madame PEAULT, Madame LACRAMPE

Pour le FOJ : Monsieur BAUNOT.

Représentant le CDAIR :

Mr DAUBERT, Directeur

Mme GILBERT, Cadre Socio-Educatif

Mme AUBIN, remplaçante de Mme BARDY, Assistante Socio-Educative

Stagiaire Educatrice Spécialisée

Absents excusés :

Mme NEDELEC, représentant les organismes de protection des majeurs

Madame COLIN, représentant les familles pour le FOH

Madame SICARD, représentant les familles pour le FOH

Madame LACRAMPE, représentant les familles pour la MRS

Mr ROBICHON, représentant les familles pour le FOH

Déroulé de l'ordre du jour :

M. Daubert fait le tour de table de présentation des participants et finit par Mme Sabine Aubin, qui prendra la suite de Mme Clémence Bardy qui prend une disponibilité à compter de mi-Novembre.

Elle prendra ses fonctions le 16 Octobre, ce qui permettra 2 semaines de doublure avec Clémence.

M. Daubert reprend le PV du 31 Mars 2023 et apporte les précisions suivantes :

- 1) L'appel malade est maintenant opérationnel. La commission de sécurité a donné un avis favorable et il reste des travaux pour continuer à sécuriser les locaux, et des formations à faire pour l'utilisation de la centrale incendie et l'usage des extincteurs et gestes de prévention.
L'exercice incendie a été réalisé et s'est bien déroulé, il sera à renouveler, sans prévenir les personnels et résidents comme cette fois-ci.

La remise en perspective des investissements permet de programmer le désenfumage du hall, les pompes de relevage, mais aussi des travaux pour transformer l'atelier bois en atelier sport ou modifier les locaux administratifs. Mais il sera aussi engagé à partir de 2024 la rénovation de 4 salles de bain par an. Nous avons aussi changé la Modus par une Sandéro neuve.

- 2) En ce qui concerne le soin, la mise en place du logiciel LIVIA, et la nomination d'un agent à la référence des soins plutôt qu'une infirmière est clairement satisfaisant., même si le logiciel est un peu moins complet pour la dimension éducative que soignante.
- 3) Le problème d'eau est réglé, mais il y a eu beaucoup de problèmes liés à des réglages ou de cohabitation d'un nouveau système avec un plus ancien.
- 4) Mme Poinet pose la question des rendez-vous avec le psychologue pour les accueils de jour : c'est une possibilité, ne pas hésiter à nous faire remonter la demande afin que nous en parlions à M. Dubus... Elle demande à ce que la participation au Karaté soit plus régulière et que les leçons d'équitation non effectuées fassent bien l'objet d'un report. Le report des séances non faites est bien confirmé. Nous rappelons qu'aucun club d'équitation sur l'île possède un manège couvert. Dans le cas d'une météo défavorable, la séance n'est donc pas décomptée. Le fait qu'il n'y a pas non plus de séances pendant les vacances scolaires est également remonté comme un frein pour cette activité. Dans cette situation nous subissons effectivement le caractère touristique de l'île de ré et la nécessaire adaptation de certains prestataires qui proposent leurs services tout-au-long de l'année.
Nous ferons remonter l'information auprès du responsable du karaté. En effet ce dernier a aussi des obligations importantes au sein de sa fédération et il n'y a personne en capacité d'assurer le relai en son absence.

Mme Dupuis regrette qu'il n'y ait pas eu de surf cette année. Le club de surf n'avait pas pu nous proposer de créneaux adaptés (selon leurs créneaux et les heures de marée Nous sommes en contact avec le club pour voir ce qui peut être possible l'an prochain.

- 5) Il est officialisé que l'argent de poche ne sera bientôt plus du tout géré par le personnel administratif mais par le personnel éducatif. Si Mme Richarte a assuré cette fonction durant des années, sa charge de travail actuelle lui demande un temps important. Il nous semble également que l'argent de poche relève bien d'une fonction éducative. Il paraît donc opportun que ce soit la coordination éducative qui prenne le relai. Clémence Bardy en première intention (très bientôt remplacée par Sabine Aubin), Annie Audebrand (coordinatrice des ateliers) en son absence ou Danielle Gilbert (cadre). Les familles qui veulent déposer de l'argent pour leur proche hors présence de ces trois personnes peuvent le faire auprès d'un professionnel du FOH qui transmettra aux responsables. Ne pas oublier de demander un reçu. Nous demandons également aux familles de faire le nécessaire pour nous transmettre les espèces selon le montant hebdomadaire de distribution (5 euros, 10 euros ou 20 euros...). Nous avons toujours beaucoup de mal à trouver la monnaie nécessaire pour la distribution.
- 6) Il est rappelé la mise en place depuis le 1^{er} Octobre de 2 ateliers dont un est plutôt axé sur la prise en charge de la maison : accueil, entretien, décoration, cuisine, et activités manuelles. Ce sera l'atelier « **Comme à la maison** ». Il sera animé par Karine Rolland Et l'autre sur l'ouverture culturelle, la participation aux actions citoyennes ou écologiques, le repérage et l'utilisation des moyens de transport, les habiletés sociales, l'utilisation d'internet... dit « **Atelier Citoyen** », animé par Nathalie Dupuy.
- 7) De nombreux résidents demandent à avoir une bouilloire dans leur chambre pour se préparer une boisson chaude. Outre le risque électrique avec ce type de matériel souvent de qualité très moyenne, nous craignons aussi le risque de brûlure. Nous proposons de mettre à disposition une bouilloire dans le collectif qui permettrait à ceux qui le souhaitent de remplir leur gourde thermos. A voir.
- 8) Sur la question des téléphones, Nathalie Toulouse souligne qu'elle n'est pas une enfant et n'a pas à être bridée du fait des agissements des autres. Thomas Hauteville dit qu'en IMPRO il l'avait en continu.

Une enquête a été faite auprès des résidents 22 souhaitent garder leur téléphone toute la journée, 16 souhaitent le garder aussi la nuit.

Mais certains soulignent une nécessité d'avoir des règles.

Nous proposons de mettre en place un groupe de travail composé des membres du CVS au complet en invitant au moins 4 professionnels de l'hébergement et les deux coordinatrices, afin de réfléchir aux modalités que nous pourrions proposer puis valider.

- 9) Mme Wecker souhaite que le cahier de liaison serve aussi au niveau des besoins en linge.
- 10) Mme Gilbert rend compte des conseils de maison. Voir le compte-rendu écrit ci-joint concernant le FOH.

Pour la MRS : Les résidents ont exprimé toujours quelques critiques concernant les repas : Ils ont des goûts bien spécifiques et n'apprécient pas forcément les mêmes choses que leurs collègues plus jeunes. Nous en reparlerons avec eux et notre prestataire lors de la prochaine commission menu. Les résidents ont été tous très contents de la manifestation organisée pour l'inauguration des nouveaux bâtiments et des 20 ans de la MRS. Particulièrement touchés par la visite de nombreux anciens salariés.

De plus en plus de résidents souhaitent bénéficier d'échanges avec d'autres établissements. Pour l'instant une personne en bénéficie régulièrement. Ces moments sont vécus comme de vraies vacances, qui font réellement du bien. Nous allons nous rapprocher de la nouvelle MRS de Saint-Jean d'Angely (MRS Henriette Favier) où 4 de nos anciens résidents sont accueillis maintenant. Les bons liens entretenus historiquement avec les professionnels de cette structure issue de La Chapelle des Pots laissent augurer d'une bonne coopération pour ce faire.

- 11) M. Daubert évoque la nécessité de refaire de nouvelles élections pour le Conseil de Vie Sociale qui voit sa composition élargie et ses missions renforcées, notamment la prévention de la maltraitance ou les procédures d'évaluation et des mesures correctrices. Il verra avec la présidente du CVS pour l'organisation des élections.
- 12) Il est évoqué le problème de la Covid qui réapparaît doucement et les règles de base : Le lavage des mains, le port du masque si symptômes, la vaccination.
- 13) Les familles se plaignent des horaires de bus, les accueils de jour doivent partir à 14h54 ce qui les ferait quitter le centre à 14h30 après une petite demi-heure d'atelier, ce qui fait court ou 17h19 et dans ce cas arriver place de Verdun à plus de 18h00. Ce qui ferait une bien grande journée ! D'autant plus qu'avec le changement horaire il fera nuit très vite. Nous allons contacter Transdev pour faire remonter cette information. Les parents concernés ne doivent pas non plus hésiter à faire remonter leur situation particulière.
- 14) Les familles se plaignent aussi de la durée trop courte de la durée des notifications MDPH qui remet à chaque échéance la souffrance de l'origine du handicap. Nous ferons aussi remonter cette information.

La séance est levée à 12h40.

**Nous rajoutons que le marché de Noël aura bien lieu le 8 et 9 décembre au CDAIR.
Nous comptons organiser un CVS extraordinaire comme chaque année et aimerions que vous nous communiquiez rapidement les thèmes que vous souhaiteriez voir abordés.**

CONSEIL DE MAISON FOH 27 SEPTEMBRE 2023

Une grande majorité des résidents du FOH sont présents.

Danielle GILBERT fait un petit rappel concernant l'état d'entretien des chambres et une plus grande responsabilisation de chacun attendue dans ce sens. Elle précise que le Foyer n'est pas un hôtel avec un service hôtelier et que les professionnels doivent solliciter, accompagner chacun dans la mesure de ses moyens à entretenir leur lieu de vie. Il semble bien que chacun puisse améliorer cet état de fait.

Un résident demande à la direction s'ils peuvent avoir des bouilloires dans leur chambre. Cette question sera abordée en CVS. En effet, ces appareils électriques (avec les cafetières) sont régulièrement la cause de départ d'incendie dans les locaux. D'autant que le matériel acheté par les résidents est souvent un matériel bas de gamme, particulièrement à risque. Il y a également un risque de brûlure non négligeable lors de l'utilisation. D'ores et déjà nous évoquons l'utilisation d'une bouilloire installée dans la salle à manger qui pourrait permettre à ceux qui le souhaitent, avec éventuellement l'aide d'un professionnel pour la manipulation, de remplir un thermos pour ceux qui veulent boire une boisson chaude dans leur chambre. A voir.

Une question revient sur l'utilisation du téléphone. Certains évoquant une différence entre les résidents qui n'auraient pas le droit d'avoir leur téléphone dans les moments collectifs et les professionnels qui pourraient le faire. Petit rappel de la règle actuelle mise en œuvre à ce sujet : Les professionnels doivent laisser leur portable personnel dans le bureau ou le vestiaire et peuvent l'utiliser lors des temps de pause. Rappel que depuis le changement du système téléphonique les professionnels en service doivent avoir sur eux le portable du service.

La question sur le règlement concernant le téléphone des résidents : Un élargissement des horaires a été acté le we de 11h00 à 21h00 au lieu de 14h00 à 21h00. Pour autant cette règle est régulièrement remise en question par certains résidents et parfois leur famille.

Nous avons rappelé pourquoi cette règle avait été mise en place et nous proposons de réfléchir à un questionnaire pour avoir l'avis de chaque utilisateur. Notre stagiaire ES, Sarah a mis très rapidement en place ce questionnaire et elle va vous en faire le retour.

Les résidents sont contents des cadres avec leur nom et photo indiquant leur chambre et demande s'ils peuvent le personnaliser. M. DAUBERT n'est pas contre, mais attaché à préserver une certaine harmonie de l'ensemble. Donc ceux qui le souhaitent devront en parler avant.

Des plaintes autour du code wi-fi qui se déconnecte régulièrement suivant le lieu ou après utilisation. La procédure pour se reconnecter n'est pas accessible pour tout le monde. Nous devons voir si nous pouvons améliorer les choses et comment avec les contraintes d'un wi-fi public...

Une question concernant le local vélo : Ou va-t-on les mettre ?

Lorsque Jean-Michel et Johann auront terminé l'aménagement de leur local, les vélos seront dans une des parties de l'ex atelier Bois. Ils seront plus faciles d'accès et leur entretien sera facilité.

Une proposition d'un résident pour faciliter la mise du couvert : Pourrait-il y avoir une petite étiquette plastifiée. Sur la tranche de la table indiquant le nombre de couvert à mettre. Par exemple en visualisant le nombre d'assiette. A voir.

Des questions autour du départ de Thierry à la MRS de Saint-Jean d'Angély... est-ce qu'il est bien arrivé ? Oui il est très content d'avoir rejoint sa sœur Jacqueline et son frère Jean-Michel.